



Bulletin Communal de MONTPELLIER DE MEDILLAN

N° 22- Janvier 2018

MAIRIE

Adresse: 12 Route de Meursac-17260 Montpellier de Médillan

Tél: 05.46.91.62.89 E-mail: mairie@montpellierdemedillan.fr

Lundi : 8H30—12H30Mardi : 8H30—12H30

Vendredi: 8H30—12H30

Pour vos démarches administratives ou pour des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail—possibilité de prendre RDV en dehors des heures d'ouverture au public

Site internet: www.montpellierdemedillan.fr

RPI MONTPELLIER/SAINT ANDRE DE LIDON

ECOLE MATERNELLE DE MONTPELLIER TÉl: 05.46.91.64.64

GARDERIE PERISCOLAIRE DE MONTPELLIER Tél : 05.46.91.64.64 même numéro

ECOLE PRIMAIRE DE SAINT ANDRE DE LIDON Tél: 05.46.90.05.16

GARDERIE PERISCOLAIRE DE SAINT ANDRE Tél: 05.46.90.05.16

DECHETTERIES gérées par la Communauté de Communes de Gémozac

| JOURS | MONTPELLIER DE MEDILLAN | GEMOZAC |
|----------|---|---|
| LUNDI | 9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H | 9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H |
| MARDI | 9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H | FERME LE MARDI |
| MERCREDI | FERME LE MERCREDI | 9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H |
| JEUDI | 9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H | 9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H |
| VENDREDI | 9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H | 9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H |
| SAMEDI | 9H à 12H30—14H à 17H30 (hiver) ou 18H30 | 9H à 12H30—14H à 17H30 (hiver) ou 18H30 |

GENDARMERIES DE COZES ET DE GEMOZAC

Conditions d'accueil du public :

GEMOZAC: Tél: 05.46.94.20.19

• lundi et vendredi de 8H à 12H et le mercredi de 14H à 18H

COZES: Tél: 05.46.90.80.24

du lundi au samedi de 8H à 12H et de 14h à 19H

dimanches et jours fériés : 9H à 12H et de 15h à 18H

LE MOT DU MAIRE

Chères Montpelliéraines et chers Montpelliérains,

2017 a été l'année de grands changements au niveau national : changements de gouvernement et de l'assemblée nationale, accompagnés de nouvelles réformes dont certaines comme la suppression de la taxe d'habitation qui va entrainer des diminutions de recettes dans les budgets communaux. Nous devons donc être encore plus vigilants sur nos dépenses.



Le 1^{er} janvier 2017 devait voir la disparition de notre Communauté de communes de Gémozac par une fusion avec la Communauté de communes de Saint Porchaire en incluant la commune de Saint Romain de Benêt. Le recours de cette dernière a abouti et le Tribunal administratif a annulé l'arrêté préfectoral de fusion. Le temps de recours pendant lequel les préfets avaient la possibilité de passer en force avec une fusion avec l'agglomération de Saintes est achevé : donc la fusion avec la CDA de Saintes ne pourra avoir lieu sans l'accord de la CDC de Gémozac.

La CDC de Gémozac continue donc de mener à bien de nombreux projets sur le territoire rural en ayant une situation financière saine.

Notre commune a connu, cette année, un phénomène important de mouvements de population avec des transactions immobilières importantes : arrivée de nouveaux habitants principalement de jeunes retraités et redémarrage de nouvelles constructions (6 permis de construire de maisons individuelles en 2017 contre 0 de 2014 à 2016).

En mai 2017, le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) a été approuvé nous imposant une nouvelle réglementation sur la maîtrise du développement urbain en limitant les nouvelles surfaces constructibles pour la préservation des zones agricoles (entre 2000 et 2010 : 920 hectares à l'échelle du Pays de la Saintonge Romane ont été prélevés sur l'espace agricole pour le résidentiel contre 310 hectares dans les prévisions de 2015 à 2025).

J'invite les personnes possédant des terrains constructibles désirant vendre à le faire rapidement, car lors de la prochaine révision de la carte communale, en compatibilité avec le SCOT, beaucoup de terrains risquent de redevenir non constructibles.

En 2017, la commune a achevé la rénovation de la Maison DUBAN : le projet de Maison d'assistantes maternelles n'a pas abouti et nous l'avons louée à des particuliers comme maison d'habitation.

Notre employé communal Bernard BILLOT ayant fait valoir ses droits à la retraite, nous avons recruté depuis juin Cédric ALIZON qui travaille en binôme avec Tamzin MENADUE.

Nous continuons chaque année l'amélioration de la salle des fêtes : en 2018 il y aura changements des huisseries et isolation, aménagement de la partie à l'arrière.

Pour 2018, des travaux de mise aux normes électriques et de l'éclairage intérieur vont être réalisés à l'église.

Le dossier d'aménagement de la Route de Rétaud dans le bourg progresse. Le Conseil départemental va lancer l'appel d'offres des entreprises en février 2018 pour une réalisation probable au dernier trimestre 2018.

Le SDIS (service départemental d'incendie) procède à l'étude de l'aménagement de la défense incendie sur la commune afin d'augmenter les points d'eau susceptibles de servir lors d'un incendie.

A la rentrée des classes 2018/2019, le conseil du SIVU Montpellier/saint André a décidé de supprimer les temps d'activité périscolaire (TAP) et de revenir à la semaine des 4 jours. Afin d'aider les parents, les centres aérés de Rétaud et de Gémozac seront ouverts tout le mercredi.

Le Conseil municipal et les employés communaux vous souhaitent une très bonne année 2018.

Thierry Georgeon

Les habitants de la commune de Montpellier de Médillan sont invités aux vœux du Maire le samedi 13 janvier 2018 à 16h30 à la salle des fêtes.

BUDGET - SECTION DE FONCTIONNEMENT 2017

Dépenses réalisées en 2016 et Prévisions de dépenses en 2017

| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | BUDGET PRIMITIF 2016 | Dépenses réelles en 2016 | BUDGET PRIMITIF 2017 |
|---|-------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| Chapitre 011 : Charges à caractère général (eau, électricité) | 123 795.00 € | 107 538.04 € | 126 619.00 € |
| Chapitre 012 : Frais de personnel | 122 710.00 € | 113 551.90 € | 136 730.00 € |
| Chapitre 65 : Autres charges : indemnités, participations | 85 684.00 € | 84 108.93 € | 77 750.00 € |
| Chapitre 66 : Charges financières | 0 | | 800.00 € |
| Chapitres 67 : Charges exceptionnelles | 7 321.00 € | 763.27 € | 7 655.00 € |
| Chapitre 022 : Dépenses imprévues | 25 399.00 € | | 18 492.00 € |
| Opérations d'ordre (virement vers l'Investissement) | 424 000.00 € | | 303 000.00 € |
| TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 788 909.00 € | 305 962.14 € | 671 046.00 € |

- ACCA Montpellier : 160 € - Drôles 2 Mômes : 160 € - Clin d'œil : 160 € - Soleil d'Automne : 160 € - Alpine Renault Saintonge : 160 € - Fondation Bergonié : 100 € - Hôpital pour enfants POITIERS : 50€ - Banque alimentaire : 100 € - MFR Cravans : 50 € - Secours catholique Gémozac : 50€ - Foyer socio-éducatif Gémozac : 150 €

SUBVENTIONS COMMUNALES VERSEES EN 2017

TOTAL des subventions 2017 : 2 720 €

- subventions aux associations communales suite

-Chambre des métiers 17

à la fête communale

TAXES COMMUNALES 2017

Pas de changement en 2017, les taux sont identiques depuis 2004.

<u>Taux</u>

Taxe Habitation9.50 %
Taxe Foncier bâti9.01 %
Taxe Foncier non bâti 32.43 %

Recettes attendues en 2017

Taxe habitation: -----: 85 348 € Taxe foncier bâti ----: 51 474 € Taxe Foncier non bâti ----: 18 582 € Produit reçu en 2017----: 155 405 €

Année 2016 : 154 984 €

Chaque année, les services fiscaux revoient à la hausse les bases d'imposition.

Recettes réalisées en 2016 et Prévisions de recettes en 2017

: 40 €

:1 380 €

| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | BUDGET PRIMITIF 2016 | Recettes réelles en 2016 | BUDGET PRIMITIF 2017 |
|--|-------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| Chapitre 70 : Cantine, concessions cimetière | 18 389.99 € | 54 336.00 € | 17 190.00 € |
| Chapitre 73 : Impôts et taxes | 197 283.00 € | 205 032.64 € | 200 200.00 € |
| Chapitre 74 : Dotations | 88 414.00 € | 88 651.00 € | 88 660.00 € |
| Chapitre 75 : Locations immeubles communaux | 19 000.00 € | 22 020.00 € | 20 000.72 € |
| Chapitre 77: Produits exceptionnels | | 4 615.37 € | 1 200.00 € |
| 013 : atténuations de charge | | 2 089.89 € | 1 000.00 € |
| Résultat reporté N + 1 | 465 822.01 € | | 342 795.28 € |
| TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 788 909.00 € | 376 744.90 € | 671 046.00 € |

BUDGET—SECTION D'INVESTISSEMENT—PREVISIONS 2017

| DESIGNATION | PREVISIONS DEPENSES 2017 | PREVISIONS RECETTES 2017 |
|---|--------------------------|---|
| VIREMENT de la section de fonctionnement | | 303 000,00 € |
| DEFICIT d'investissement 2016 | 35 852,49 € | |
| PRET-remboursement capital | 4 700,00 € | |
| EXCEDENT de Fonctionnement capitalisé 2016 | | 193 809,49 € |
| Remboursement ou dépôt caution | 500,00 € | 500,18 € |
| MAISON DUBAN | 250 000,00 € | 100 000,00 € |
| MAISON DUBAN | | 17 500,21 € Subvention Conseil Dépt 17 |
| TRAVAUX EGLISE+SACRISTIE | 30 000,00 € | |
| TRAVAUX PRESBYTERE | 10 000,00 € | 2 500,00 € 3 203,12 € |
| ECLAIRAGE PUBLIC | 30 000,00 € | 1 800,00 € |
| SDEER - Opérations d'ordre | 30 000,00 € | 30 000,00 € |
| MAIRIE-Achat copieurs mairie+école | 10 000,00 € | |
| ECOLE-Achat matériel | 5 000,00 € | |
| ATELIER-Travaux | 20 000,00 € | |
| ATELIER-Achat matériel divers | 15 000,00 € | |
| AIRE DE JEUX-Travaux et Achat matériel | 4 000,00 € | |
| SALLE DES FÊTES-Travaux | 75 363,88 € | |
| Achat matériel | 5 000,00 € | |
| CIMETIERE-Travaux | 20 000,00 € | |
| TRAVAUX de VOIRIE | 61 083,00 € | |
| TRAVAUX enfouissement réseaux-rue Fradin | 20 000,00 € | |
| TRAVAUX Logments des écoles | 5 000,00 € | |
| TRAVAUX SALLE ASSOCIATIVE | 2 000,00 € | |
| PREVISION ACHAT TERRAINS PREMPTES | 13 110,51 € | |
| OPERATION D'ORDRE | 5 703,12 € | |
| TOTAL | 652 313,00 € | 652 313,00 € |

DETAIL DES SUBVENTIONS PERÇUES

Conseil départemental de la Charente-Maritime :

Travaux de Rénovation du Presbytère en 2016 : 3 203.12 €
 Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques route de Saint André
 : 1 800.00 €
 : 17 500.00 €

REGION (Ex POITOU-CHARENTES)

• Travaux de Rénovation du Presbytère en 2016 : 2 500.00 €

RENOVATION DE LA MAISON DUBAN



La Rénovation de la Maison DUBAN s'est achevée en septembre 2017.

Les deux personnes ayant pour projet une maison d'assistantes maternelles n'ont pas donné suite.

La maison a donc été louée à des particuliers au 1er octobre 2017 pour 650 €/ mois.

Le coût total de la Rénovation de la Maison DUBAN est le suivant :

Achat +Marché +études : 241 500 € TTC

Subvention Conseil départemental : 17 500 €

Coût TOTAL : 224 000 € TTC



EGLISE : travaux mise aux normes et éclairage électrique

Les travaux d'électricité dans l'église Saint Martin concernent :

- -La mise aux normes de l'installation électrique datant de 40 ans qui est sommaire et vétuste,
- -la mise en place d'un éclairage indirect à l'intérieur assuré actuellement par quelques lustres et une ampoule,
- -la mise en place d'un éclairage particulier du vitrail se trouvant dans le chœur, permettra sa mise en valeur.

Une minuterie sera mise en place pour l'éclairage intérieur lors de visite de l'église avec possibilité d'une « marche forcée » lors des offices.

Le Conseil municipal a choisi les devis suivants pour un montant total de : 11 224.17 € HT

Ent PERREAUD : rénovation électrique et éclairage : 6 492.17 € HT Ent PERREAUD : éclairage : 4 092.00 € HT Ent ETATP PICOULET : tranchée pour alimentation : 640.00 € HT

Le Conseil municipal sollicite des subventions :

Le plan de financement est fixé comme suit comme suit :

TOTAL TRAVAUX HT : 11 224.17 € HT

 TVA 20 %
 : 2 246 €

 Montant TTC
 : 13 470 € TTC

Subvention du Conseil départemental 25% : - 2 800 € du montant HT Subvention de l'Etat : DETR 2017 25% : - 2 800 € du montant HT

Autofinancement : 7 101 € TTC





TRAVAUX A LA SALLE DES FÊTES

TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DE LA PEINTURE DANS LA CUISINE

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise GI-RARD Patrick de Montpellier de Médillan pour un montant de 2 960.67 € HT.

CHANGEMENT DES HUISSERIES

Afin d'améliorer l'isolation thermique et phonique de 3 portes extérieures et d'une fenêtre de la salle

des fêtes et vu leur mauvais état, le Conseil municipal a décidé de les changer. Le devis de l'entreprise CHAUVET de Rétaud, fabriquant, a été choisi pour un montant de : 8 422.38 €HT.

Une subvention de 30% du montant a été attribuée par le conseil départemental. Les travaux seront réalisés en février 2018.



Afin de continuer l'isolation thermique de la salle, les travaux suivants seront réalisés en mars/avril 2018 :

- l'isolation du plafond à l'arrière du bâtiment et en même temps la création d'un plancher pour stocker du matériel
- Le changement de la porte arrière de la salle par une porte sectionnelle motorisée. L'entreprise MCCE de Montpellier de Médillan a été choisie pour un montant de 11 248.80 € HT.

Des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil départemental 17 au titre du Fonds d'aide départemental pour la revitalisation des centres des petites communes :

- 2 105.00 € pour le changement des huisseries
- 2 800.00 € pour les travaux d'isolation.



ECLAIRAGE PUBLIC, RESEAUX ET TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT

VILLAGE DE LA SAUVETE

Une lanterne a été ajoutée : Rue de la Sauveté :

Part communale : 231.77 € Part SDEER : 231.78 €



TRAVAUX RUE DE CHEZ FRADIN

Après les travaux de renouvellement des conduites du réseau d'eau potable financés par le Syndicat des eaux, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques devraient débuter en 2018.



TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES ROUTE DE SAINT ANDRE DE LIDON

Les travaux d'enfouissement des réseaux route de Saint André de Lidon sont achevés

Le Coût total est : 16 147.93 €

Part communale : 12 728.23 €
Part SDEER : 3 419.70 €





Lors des travaux d'enfouissement, un poteau téléphonique au milieu du parking du cimetière a été oublié : le Conseil municipal décide de le faire enlever afin de réaménager le parking . Le coût des travaux d'Orange se chiffre à 1 274.85 € auquel il faut ajouter le génie civil par une entreprise habilitée : la SOBECA. Afin de limiter les coûts, nous demanderons que cet effacement soit réalisé en même temps que la rue de Chez Fradin.

DEPANNAGE ECLAIRAGE PUBLIC

Dés que l'éclairage public est en panne, nous vous demandons de bien vouloir le signaler à la mairie : Nous informons ensuite le SDEER (Syndicat d'électrification) qui mandate une entreprise pour réparer.

ACHAT DE MATERIEL et TRAVAUX DIVERS EN 2017

ACHAT DE 2 COPIEURS À LA MAIRIE ET À L'ÉCOLE :

Le contrat de location des copieurs de l'école et de la mairie arrivant à son terme, le conseil municipal a décidé d'acheter des copieurs au lieu de les louer avec un contrat de maintenance de 5 ans auprès de la société JEAPI.

Coût des 2 copieurs : 6 332.40 €TTC (soit 3 166.20 € le copieur) pour copies Noir et Blanc, couleur, A4 et A3, scan... La location était de 8424€ TTC sur 5 ans.



TELEPHONIE ET INTERNET OPERATEURS DEFAILLANTS

ACHAT DE MATERIEL POUR LES ATELIERS MUNICIPAUX

Le Conseil municipal a décidé l'achat de matériel pour les agents techniques :

- une remorque : 963 € TTC auprès de l'entreprise TARDY
- Un sécateur électrique : 1 614.05 € TTC auprès de GAMM VERT (pour faciliter et sécuriser la taille des nombreux arbres (école, mairie, lotissement, cimetière etc...) car Bernard amenait le sien auparavant.
- Un chalumeau et ses accessoires : 911.92 € TTC auprès de l'Entreprise TEREVA afin que Cédric réalise les travaux de plomberie.
- Une tronçonneuse thermique ECO pour un montant de 281.06 € TTC.

CHANGEMENT DE L'ALARME DE L'ECOLE

Le conseil municipal a décidé de changer l'alarme de l'école car elle datait de 2004 environ et elle ne fonctionnait pas dans la totalité des bâtiments : Le coût de la nouvelle alarme est de 2 207.51 € TTC installée par l'entreprise MEIG-MACHEFERT.

Surfacturation, service téléphonique défaillant, colis jamais arrivé... Que vous soyez un particulier, une entreprise ou un élu local, vous pouvez depuis le 17 octobre alerter l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) d'un dysfonctionnement du service offert par votre opérateur en vous connectant sur jalerte.arcep.fr.

Pour les utilisateurs, cette plateforme offre, par un geste citoyen, l'opportunité de faire peser leur expérience dans la régulation du marché. Pour l'Arcep, les alertes recueillies permettront de suivre en temps réel les difficultés rencontrées par les utilisateurs, d'identifier les dysfonctionnements récurrents, de détecter les signaux faibles ou les pics d'alertes, et d'agir, le cas échéant, auprès des opérateurs pour corriger le tir. L'objectif étant ainsi de gagner en efficacité dans son travail de régulation.



DEPART A LA RETRAITE DE BERNARD BILLOT





Bernard BILLOT a fait valoir ses droits à la retraite au 1er octobre 2017.

Un pot de départ a été organisé par la Mairie en présence du Maire, des Adjoints et des conseillers municipaux, des employés de la commune, de l'ancien Maire : Guy MOUNIER et d'un ancien Adjoint : Jean-Claude BONNIN.

Le Maire a rappelé la carrière de Bernard BILLOT qui a commencé à travailler pour la commune en 1993.

La relève est assurée par Cédric ALIZON et Tamzin MENADUE.





Dernier chantier de Bernard BILLOT : la pelouse de la Maison DUBAN





La municipalité remercie très chaleureusement Bernard pour ses bons et loyaux services durant 24 ans.

PERSONNEL COMMUNAL

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL AU 1er JANVIER 2018

| PERSONNEL COMMUNAL | FONCTIONS | Taux horaire |
|-----------------------|--|---------------------------------|
| Sylvie HAMON | Rédacteur principal 1 ^{ère} classe | 28H/semaine |
| Françoise JOLY | Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe | 16H30/semaine |
| Sylvie NICOLLE | Adjoint technique (entretien bâtiments communaux, garderie, cantine) | 20H/semaine |
| Catherine REMBERT | Adjoint technique (garderie, cantine) | 15H/semaine |
| Tamzin MENADUE | Adjoint technique : agent polyvalent + rem- placements | 10H/semaine |
| Cédric ALIZON | Adjoint technique principal 2e classe non titulaire contrat CDD pendant 1 an | 35H/semaine |
| Marie-France CHOLLET | Contrat CDD non titulaire : Entretien école Accompagnement au bus, remplacements éventuels | 5H/semaine: période scolaire |
| Thomas BRILLAUD | Contrat CDD non titulaire : Accompagnement au bus, remplacements éventuels | 1H/semaine: période scolaire |

UN NOUVEL AGENT TECHNIQUE : CEDRIC ALIZON

Cédric a débuté son travail comme agent technique en remplacement de Bernard BILLOT, le 12 juin 2017. Avant son contrat à la commune, il a pu bénéficier d'une formation par Pôle emploi pour passer le permis Poids lourds, qu'il a obtenu. Il a suivi les stages suivants :

- le CACES 8 : certificat d'aptitude à la conduite en sécurité d'un tracteur agricole équipé d'un broyeur,
- Une formation ainsi que Tamzin MENADUE à la conduite en sécurité d'une tondeuse autoportée.

Ces deux formations ont eu lieu à Montpellier de Médillan et ont réuni plusieurs agents des communes alentour.

 Formation à Poitiers « vers des pratiques zéropesticide dans la commune» avec le CNFPT.

Son intégration s'est très bien déroulée tant au niveau de ses collègues que des élus et de la population. Il travaille en binôme avec Tamzin MENADUE.



PERSONNEL DE L'ECOLE ET DES TAP

| PERSONNEL DU SIVU | FONCTIONS | Taux horaires |
|------------------------|---------------------------------------|------------------------|
| Marie-Andrée RABALLAND | ATSEM + TAP | 35H/semaine |
| Sandra VIAUD | ATSEM + cantine | 16H30/semaine |
| Marie-Josée RENEAUD | Accompagnement au bus, piscine | Contrat CDI |
| Sylvie NICOLLE | TAP : temps d'activités périscolaires | Contrat CDD—4H/semaine |
| Marie-France CHOLLET | TAP : temps d'activités périscolaires | Contrat CDD-4H/semaine |
| Thomas BRILLAUD | TAP : temps d'activités périscolaires | Contrat CDD-4H/semaine |
| Maryline BIROLLEAU | TAP : temps d'activités périscolaires | Contrat CDD-4h/semaine |







LA LOI SUR L'INTERDICTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La **loi** n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires au niveau national, dite « **loi** Labbé », complétée par la **loi** n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, prévoit la mise en place de l'objectif « **zéro pesticide** » dans les espaces publics à compter du 1er janvier 2017 et 1er janvier 2018 dans les cimetières.

Cette loi oblige les collectivités à ne plus employer de produits phytopharmaceutiques pour désherber les espaces publics.

La commune devra opérer des choix (gestion différenciée des espaces publics) avec des priorités sur certaines zones et une tolérance sur d'autres.

Plusieurs pistes sont étudiées pour l'entretien de la commune sans pesticide :

- passage de la brosse métallique avec la débroussailleuse pour enlever la mousse et les mauvaises herbes,
- arrachage ou bêchage par les employés communaux sur des secteurs très précis,
- plantation ou « laisser pousser » des fleurs vivaces et rampantes pour remplacer les mauvaises herbes où cela est possible, le paillage ou l'enherbement d'espaces.
- pelouse, jachères fleuries...

Inciter par esprit civique les habitants de la commune à nettoyer devant leur porte.

Les riverains et jardiniers amateurs peuvent eux-aussi accompagner cette démarche, d'autant qu'ils seront également concernés par cette interdiction de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires dés 2019.

Pour cela adoptons collectivement les bons réflexes :

Par exemple, si chacun entretient le trottoir et le pied de mur devant chez soi, cela facilitera le travail des agents communaux.



RECYCLAGE ET ORDURES MENAGERES



Visite au centre de valorisation des déchets de Chermignac le vendredi 20 octobre 2017

Thierry Georgeon, Annick Jacaud et Anne Clavel ont assisté à une visite guidée pour les élus avec des représentants de Cyclad et de Véolia.

On procède sur ce site au recyclage de nombreux matériaux, y compris les meubles, lesquels peuvent être désormais déposés à la déchetterie de Montpellier de Médillan. Sur le site de Chermignac, les meubles sont ensuite décortiqués et un robot « Rob'inn » (une première en France!) trie les différents matériaux présents dans le meuble: bois, métal, literie... l'employé est derrière une vitre et pilote le robot à l'aide d'un ordinateur, ceci permettant un travail dans de meilleures conditions de sécurité.



Vous pouvez amener à la déchetterie tous les coquillages sans rince-doigts, ni lingettes.



Ils se placent désormais dans les sacs jaunes:









Que reste-t-il dans le sac noir?

Une fois les emballages recyclables triés (sac ou bac jaune), le verre déposé dans la borne verre, le papier déposé dans la borne papier et les déchets alimentaires dans le composteur, il ne reste dans le sac noir que :

- des produits d'hygiène (cotons démaquillants, cotons tiges, serviettes hygiéniques...)
- les petits objets cassés
- les couches

ETAT-CIVIL 2017

6 NAISSANCES dont:

Jordan Marc LAGARDE PINEAU né le 6 avril 2017 Adrien FAILLY PLUCHON né le 19 avril 2017 Lucie Charlotte Marie-Josèphe COULON née le 23 juillet 2017 Maël Jean-Claude LIGNER né le 6 août 2017 Fabian JACAUD né le 30 novembre 2017

MARIAGES

Frédéric LALANNE et Céline PERRAUD le 18 février 2017 François SALVA et Sophie LAFFITE le 27 mai 2017 Alexandre BERNARD et Caroline NAÏT le 19 août 2017 Willy CHADEFFAUD et MICHAUD Frédérique le 30 décembre 2017

DECES

Suzanne ROY le 12 janvier 2017
Guy Pierre JACAUD le 16 janvier 2017
Jeanne Henriette DEMANGE veuve BROCHARD le 6 février 2017
Henriette DUBAN le 10 août 2017
Albert ROUDIER le 2 septembre 2017
Michel ALIZON le 20 septembre 2017
Guy LABBE le 29 septembre 2017
Michel LAFFITTE le 5 novembre 2017
Emmanuel ROUDIER le 27 novembre 2017

REPAS COMMUNAL 2018

Un repas est OFFERT AUX PERSONNES DE LA COMMUNE PLUS DE 65 ANS.

Le prochain repas communal aura lieu le **dimanche 11 mars 2018** à la salle des fêtes, le traiteur choisi est Olivier LELONG de Rétaud. Le repas est offert à tous les habitants de la commune de <u>plus de 65 ans.</u>

Pour les autres personnes intéressées et souhaitant participer, le repas est à 25 €.

Merci de bien vouloir vous inscrire à la mairie avant le 6 mars 2018 Tél : 05.46.91.62.89

MENU 2018

Cocktail charentais et ses grignotines Crème des sous bois à l'éclat de cèpe

Cassolette de poisson et pétoncle à la fondue de poireaux

Trou charentais Sorbet abricot et pineau rouge

Rôti de cuisseau de veau de lait sauce madère truffée Garniture de saison Assiette de trois Fromages et salade verte

Entremet poire caramel beurre salé

Café







DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

NOUVEAU

Depuis le 15 mars 2017, la Mairie de Montpellier de Médillan n'est plus habilitée à instruire les demandes de cartes d'identité.

Nouvelle procédure de délivrance de la Carte Nationale d'Identité (CNI).

La demande doit s'effectuer auprès d'une commune dotée d'un dispositif numérique de recueil qui est commun au passeport



COMMUNES LES PLUS PROCHES POUR FAIRE FAIRE OU RENOU-VELER SA CARTE D'IDENTITE OU SON PASSEPORT

Mairie de COZES : Tél : 05.46.90.90.97 sur rendez vous

Site internet de COZES: http://www.villedecozes.fr/

Mairie de PONS: Tél: 05.46.91.46.46 sur rendez vous

Site internet de PONS: http://www.pons-ville.fr/

Mairie de SAINTES : Tél : 05.46.92.34.45 sur rendez vous

Site internet de SAINTES: http://www.ville-saintes.fr/mairie/formalites/



CARTES D'IDENTITE VALABLES 15 ANS

Les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 initialement prévues pour 10 ans, sont prolongées de 5 ans automatiquement pour les personnes majeures.

Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 sont valables 15 ans.

Des formulaires de demandes sont encore disponibles à la mairie ainsi que tous les renseignements. Vous pouvez regarder sur notre site Internet pour tous les documents à fournir.

Nouveauté pour l'état-civil : PACS Pacte civil de solidarité

A partir du 1er novembre 2017 les PACS sont délivrés dans les mairies

Le Pacs est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains papiers.

Qui peut conclure un Pacs?

Les futurs partenaires :

- doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- doivent être juridiquement capables (un majeur sous <u>curatelle</u> ou <u>tutelle</u> peut se pacser sous conditions).
- ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés,
- ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Convention de Pacs:

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention. Elle peut également être rédigée par un notaire.

QUESTIONS D'URBANISME

CARTE COMMUNALE ou DOCUMENT D'URBANISME

Depuis le 10 juillet 2007, la commune est dotée d'un document d'urbanisme : la carte communale.

C'est un document simplifié par rapport aux PLU avec 3 zones et le règlement national d'urbanisme. Les règles générales d'Urbanisme qui s'appliquent sont:

ZONE U : Secteurs constructibles au titre des principes énoncés aux articles L.101-1 du Code de l'Urbanisme.

Les secteurs constructibles correspondent aux parties actuellement urbanisées et leurs extensions limitées.

ZONE N : Secteurs non-constructibles au titre des principes énoncés aux articles L.101-1 du code de l'urbanisme.

Y sont autorisés :

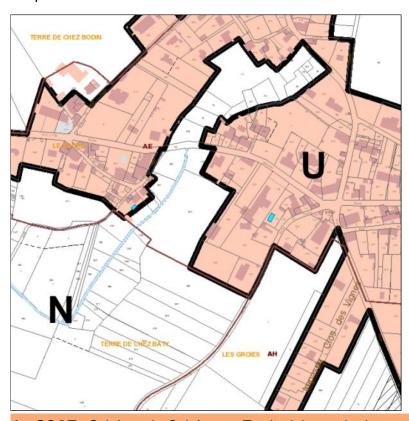
- la reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit par un sinistre ou la restauration de bâtiments dont l'essentiel des murs porteurs subsiste.
- l'adaptation, le changement de destination (transformation en habitation par exemple), la réfection ou l'extension des constructions existantes.
- la réalisation de constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.

ZONE UX: Secteurs constructibles à vocation d'activités au titre des principes énoncés aux articles L.101-1du code de l'urbanisme.

Les secteurs constructibles correspondent aux parties actuellement urbanisées et leurs extensions limitées.

Assainissement autonome sur toute la commune : La carte de zonage d'assainissement préconise un assainissement autonome et individuel : la vérification est effectuée par le SYNDICAT DES EAUX 17.

L'église Saint Martin est classée aux monuments historiques, et toutes les constructions dans un périmètre de 500 mètres sont soumises à l'avis des bâtiments de France.



Le SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale est le document d'urbanisme à l'échelle du Pays de Saintonge Romane. Pour en savoir plus rendez-vous sur le site de la commune et du Pays.

SIG

La mairie est dotée d'un logiciel (Système d'Information Géographique) permettant de visualiser le cadastre en incluant par exemple au choix :

- •la carte communale,
- •Les réseaux d'eau potable
- •La défense incendie
- •Les réseaux électriques.
- Vue aérienne
- •Etc...

La mairie peut vous fournir un plan de votre parcelle par voie dématérialisée ou sur papier.

Les plans cadastraux peuvent se trouver également sur le site : www.cadastre.gouv.fr.



RAPPEL DES REGLES D'URBANISME

Les constructions nouvelles ne sont possibles que sur les Zones U (secteur constructible) de la commune.

<u>PERMIS DE CONSTRUIRE</u> : à déposer pour une construction de **plus de 20 m2** concernant :

-Les travaux créant une nouvelle construction : Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant.

-Travaux sur une construction existante

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison : pour plus de 150 m2 (existant+extension) un recours à un architecte est obligatoire.

DECLARATION PREALABLE: 3 cas

- 1-Constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes de **moins de 20 m2**,
- 2-lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager
- 3-construction, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire comprenant ou non des démolitions :Piscine, véranda, muret le long d'une voie communale, départementale ou chemin rural etc.

PERMIS D'AMENAGER

- -La réalisation d'opérations de lotissement non soumises à <u>déclaration préalable</u> avec recours à un architecte si la superficie du terrain est de +2500 m2,
- L'aménagement d'un terrain de camping.

Depuis le 1er janvier 2017, le service instructeur des autorisations d'urbanisme de la commune est de la compétence de la Communauté de communes de Gémozac .Tél : 05.46.94.50.19.

ENFANCE

RYTHMES SCOLAIRES

Durant l'année scolaire 2017/2018, les temps d'activités périscolaires ont été assurés par cinq intervenants: Marie-André RABALLAND, Sylvie NICOLLE, Marie-France CHOLLET, Thomas BRILLAUD et Maryline BIROLLEAU. Ils ont proposé des ateliers variés allant de l'éveil musical à la danse en passant par des activités manuelles et des jeux collectifs.

C'est l'occasion de remercier chaleureusement tous ces intervenants qui se sont impliqués avec sérieux et entrain dans les temps d'activités périscolaires. L'ambiance de l'équipe a toujours été au beau fixe, pour le plus grand plaisir des enfants.







Retour à la semaine de quatre jours

Le conseil d'école extraordinaire qui s'est tenu le mardi 12 décembre a voté pour le retour à la semaine de quatre jours. Les représentants des parents d'élèves, suite à un sondage, se sont prononcés à l'unanimité pour le retour à la semaine de quatre jours.

Les enseignants étaient, eux , très partagés sur la question (50/50), certains regrettant la qualité des apprentissages sur cinq demijournées.

La DDEN (voir article à droite) s'est prononcée aussi pour le maintien sur quatre jours et demi.

Les représentants du SIVU enfin ont voté pour le retour à la semaine de quatre jours. Il faudra d'ici la fin de l'année scolaire revoir l'organisation de l'emploi du temps scolaire et extrascolaire dans les meilleures conditions possibles.

Cette décision a toutefois un goût amer.

La commune de Montpellier de Médillan a fait de nombreux investissements (construction de la salle d'activité, personnel et fonctionnement des TAP) pour s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires... qui ont eu une durée de vie très limitée.

Qu'est-ce qu'un DDEN?

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale sont des bénévoles partenaires de l'école publique. Ils sont nommés officiellement par le DASEN (Directeur académique des Services de l'Education Nationale) et leur rôle est de veiller aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école. Ils sont à la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves et peuvent avoir un rôle de médiation et de coordination entre ces différents acteurs de l'école. Ils exercent une fonction de contrôle, de vigilance et proposition : inspection des locaux, sécurité dans et autour de l'école, participation au projet de travaux, surveillance des effectifs, restauration et transports scolaires, activités périscolaires, caisse des écoles...

Il est le garant des valeurs républicaines et des principes qui ont fondé l'école publique : l'égalité, la gratuité, la laïcité.

Pour l'école de Montpellier de Médillan, Mme Martine Mirande remplit la fonction de DDEN avec beaucoup de sérieux depuis deux ans. Elle est à l'écoute et participe à tous les débats qui animent le Conseil d'école lequel se réunit trois fois par an. Elle remplit chaque année un questionnaire concernant l'école en lien avec la directrice

L'ECOLE MATERNELLE









Le personnel et les élèves de l'école maternelle de Montpellier de Médillan vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018 et vous informent qu'ils organisent cette année un grand loto le samedi 3 février 2018 dans la salle des fêtes de Montpellier de Médillan au profit de la coopérative scolaire de l'école. Retenez bien cette date sur vos agendas!

Nous sommes ouverts à toute aide quelle qu'elle soit : lots, bonne volonté, mise en place, rangement, financement, présence à cette soirée... (pour toute information n'hésitez pas : 5 c route de Meursac, 05 46 91 64 64, e-montpellier-de-medillan@ac-poitiers.fr

EFFECTIFS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018 :

59 enfants à la rentrée de septembre 2017.

Petite / Moyenne sections Classe de Mme Patricia LECOINTRE (Directrice), assistée de Mme. Marie Andrée RA-BALLAND (ATSEM) : 20 petits + 9 moyens = 29 enfants

Moyenne/ Grande sections Classe de Mme Séverine NJEHOYA, assistée de Mme Sandra VIAUD (ATSEM) 6 moyens + 24 grands = 30 élèves

LES VENDANGES





Nous sommes allés à pied faire les vendanges dans une vigne de David Juttaud à la sortie de l'école. Nous avons pu regarder comment le raisin poussait sur le cep, ramasser des feuilles et des grappes...et pour le bonheur des petits...nous avons pu voir la machine à vendanger travailler et de très près! Un grand moment pour les fans d'engins agricoles. De retour en classe nous avons égrainé les grappes et pressé de plusieurs façons pour faire notre jus de raisin. c'était très bon! Encore un grand merci à David pour nous avoir permis cette sortie.

LE CARNAVAL



Nous avons fêté Le Carnaval à l'école et Halloween: tout le monde était déguisé : c'était chouette.

LA LUDOTHEQUE

Nous avons fait de la prévention routière et de l'initiation à la conduite en vélo dans la grande cour de l'école grâce aux prêts de vélos et casques de la Prévention MAIF et l'aide de M. le maire et de Bernard Billot qui se sont chargés du transport des vélos.



LA SEMAINE DE LA MATERNELLE

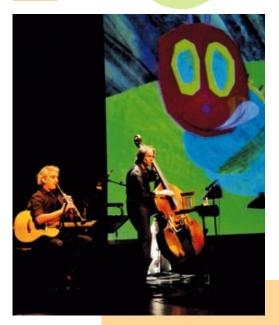


A la plage de st Georges de Didonne après avoir participé au spectacle d'« Égo le cachalot » au relais de la côte de beauté, pique nique et jeux sur la plage. Certains enfants avaient tellement adoré qu'ils ont profité d'un nouveau passage d'Égo au festival humour et eau salée de St Georges de Didonne pour le retrouver.

Journée à l'île Madame avec les correspondants de Berneuil avec les animatrices de l'écomusée de Port des Barques. Nous avons fait de la pêche à pied. Belle journée malgré le temps menaçant. la classe de maîtresse Séverine est allée au château des énigmes de Pons : super journée.







Nous avons participé à un spectacle proposé par la Saintonge Romane et la CDC de Gémozac : « la chenille qui fait des trous et autres histoires ». Ciné-concert proposé par Pascal Péroteau : super réalisation. Très belle mise en musique des livres d'Erik Carle.

Nous allons aussi au cours de l'année 2018 travailler avec un artiste : Benoît Hapiot pour réaliser une production en lien avec ce spectacle.

Rencontre en juillet entre la classe des GS/MS l'école Lidonnaise : randonnée à pied, pique-nique, jeux dans l'école primaire.

La fête à l'école : chants, danses, apéro, jeux ... piquenique en famille. Super soirée!!!!!

Les grandes sections ont aussi pu profiter d'activités aquatiques dans le bassin de Meursac grâce à l' aide et la présence des parents agréés et disponibles que nous remercions encore chaleureusement.

Nous sommes allés dans notre cantine scolaire le vendredi 22 Décembre, accompagnés du Père Noël qui a apporté des surprises pour les deux classes de l'école. Merci à notre Père Noël R....

Nous souhaitons et espérons qu'il reviendra pendant longtemps pour le plaisir des petits et des grands.

Les insc<mark>riptions en maternelle des enfants nés en 2015 et avant s</mark>e feront au cours du mois de mai, sur rendez-vous auprès de l'école au : 05 46 91 64 64

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

THEATRE

Pierre Dumousseau, conteur bien connu dans la région, accompagné de

Rémy et Benjamin Ribot, est venu présenter leur dernière création « Libertins libertines » à Montpellier de Médillan le 1er avril 2017. Ce spectacle met en scène les textes libertins de Jean de La Fontaine qui alternent avec des chansons libertines d'époque. En première partie Benjamin Ribot présentait un répertoire de compositions personnelles, chansons d'amours, tranches de vie sur un ton humoristique qui a séduit aussi le public présent. Tout le monde a passé un excellent moment. Ce spectacle a été programmé par l'association « Soleil d'automne ».





CINEMA DOCUMENTAIRE



CINEMA DOCUMENTAIRE

Vendredi 17 novembre 2017 à 20h30
à la salle des fêtes de Montpellier de Médillan

Les filtes de l'Audichia
à Les filtes de l'Audichia

La projection du film documentaire africain « vivre riche » a eu lieu vendredi 17 novembre à la salle des fêtes. Le sujet du film a un peu dérouté certains spectateurs. Dans ce documentaire « Nous découvrons une jeunesse ivoirienne en manque de repères suite aux crises politiques et économiques de ces dernières années. Ces jeunes, âgés de 15 à 25 ans, nous introduisent dans les nuits folles d'Abidjan et leurs vies tourbillonnantes, entre arnaque, sexe, alcool, frime... ». La discussion avec le réalisateur a permis d'échanger sur ces sujets de société et un pot a clôturé la soirée. Merci à l'association « soleil d'automne » pour les délicieux gâteaux préparés pour l'occasion.



TOURNAGE DE NUIT SUR LA COMMUNE





La série Das Boot est une reprise d'un film allemand sorti en 1982 qui fut un succès mondial. La série télévisée en huit parties



débute là où le film s'achevait : Le sous-marin allemand U-96, bombardé par les avions alliés refaisant surface devant la base de La Rochelle...

Le tournage a débuté en octobre à la Rochelle et dans les environs. Une séquence a été tournée à l'étang de l'Ombrail ainsi que de nuit dans notre commune le 17 octobre.

Un dispositif impressionnant de camions chargés de matériel, élévateurs, spots, caméras, s'est mis en place à la tombée de la nuit pour un ou deux plans tournés dans un sous-bois. De nombreux techniciens, régisseurs, assistants se croisaient, parlant français, anglais, allemand, tchèque...

tchèque...

Une animation inhabituelle pour notre petit village!

LES CINO
TIMBRES

Zone de tournage

LES MICHAUDS

LES GRANDES
MAISONS

Montpellier-de-Médillan

GESTES D'AUTREFOIS











Le tressage de l'osier

Roger Salaud, montpelliérain de cœur, fabrique pour le plaisir des paniers en osier de façon traditionnelle. Le matériau de base est l'osier qui peut avoir des teintes différentes. L'outillage est sommaire et c'est surtout le démarrage qui demande un peu de technique et de précision. Ensuite le tressage se répète mécaniquement en s'adaptant à la forme voulue.

Dans le cas d'une bonbonne de verre, appelée aussi Dame-Jeanne, il faut concevoir la pièce d'osier en deux temps. Ces bonbonnes de pineau ou d'eau de vie sont ainsi plus résistantes aux chocs et l'habillage donne une touche esthétique certaine.

Ces gestes demandent une certaine dextérité, de la patience et de la créativité, un passe-temps comme le dit Roger qui permet de maintenir l'esprit et les mains en activité. C'est aussi pour nous un beau témoignage de ces techniques qui se perdent pour le commun des mortels.











ARTS, CROQUIS, PEINTURE

Sophie Lucas-Faytre et son mari, tous deux artistes, se sont installés cette année dans le village. Ils ont choisi cette maison pour aménager un grand atelier d'artiste . Outre ses recherches de créations personnelles, Sophie envisage de continuer son travail de rencontres et pédagogie sous forme de stages. Elle avait en effet mis en place des ateliers dans l'Oise, région dans laquelle ils ont vécu ces dernières années.



Formée à l'école Boulle en architecture d'intérieur, elle a travaillé pour différents cabinets parisiens, avant de décider de se consacrer uniquement à la peinture.

Elle travaille par série, ciels, architectures, chats (...) dans des techniques et des formats variés. Les recherches démarrent souvent par le dessin, le croquis. Elle a toujours à portée de main dans son sac un carnet.

Elle fait ensuite éditer « les carnets qui rêvent » pour les diffuser au public.

Elle répond aussi à des appels à projets importants pour des sociétés telles que la SNCF, Le CMOS (Centre militaire d'observation par satellite) de Creil, le conseil régional des Hauts de France... Le travail peut alors déboucher sur de très grands formats et la réalisation de fresques.

Elle participe à de nombreuses expositions en France.





Une fois les cartons déballés et l'atelier aménagé, vous serez invités à venir découvrir son travail, sur place ou dans une salle municipale.

A suivre donc...



MARCHE DE NOEL





Comme depuis quelques années maintenant, l'association Drôles 2 Mômes a organisé son marché de Noël sur la commune de Montpellier de Médillan qui s'est déroulé le 1er dimanche de décembre.

Tout y était : exposants fidèles pour pouvoir commencer ses emplettes de Noël, calèche attelée d'une jolie jument qui a pu promener petits et grands, crêpes et vin chaud pour les plus gourmands, le sapin qui s'est illuminé à la nuit tombée, et bien sûr LE Père Noël et son traîneau pour se faire tirer le portrait avec les plus téméraires de nos jeunes mômes. Il nous



a fait l'honneur de sa présence tout l'après-midi, distribuant des chocolats aux enfants et s'assurant que toutes les listes lui avaient bien été adressées. Espérons que cette escapade de ses ateliers ne lui aura pas fait prendre trop de retard !!!

Une bien belle journée hivernale durant laquelle tous les lutins de l'association se sont activés pour que ce marché se déroule parfaitement. Le monde était au rendez-vous malgré le froid. Il ne manquait plus que la neige!

RALLYE DE LA VALLEE DE LA SEUDRE



Le 27 Août 2017, le village a vu passer un cortège de splendides voitures anciennes. Le rallye de la vallée de la Seudre a en effet organisé une halte « petit déjeuner » sur le parking de la salle des fêtes. Ce fut l'occasion pour les curieux de découvrir des modèles rares de voitures parfaitement entretenues.

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES



SOLEIL D'AUTOMNE

Présidente : Hélène MALON **Tél : 05.46.91.62.14** mail :hélène.malon@hotmail.fr



DRÔLES 2 MÔMES

Présidente : Mélanie PICOULET **Tél : 07.69.23.10.88**

mail:droles2momes@yahoo.fr www.facebook.com/drolesdemomes



ACCA MONTPELLIER

Président : Eric NICOLLE **Tél : 05.46.97.93.37**



CLIN D'ŒIL

Président : Christian LAINE **Tél : 06.84.28.75.78**http://clindoeil17.jimdo.com/



ARS-ALPINE RENAULT SAINTONGE

Président : Alain Marchand **Tél : 06.07.31.79.89**

http://alpine.r.saintonge.free.fr



ASSOCIATION SAINT MARTIN

Présidente : Martine ROËSBERG **Tél : 09.73.01.55.37**

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

Samedi 13 janvier : 16H30 Vœux du Maire

Samedi 20 janvier : 14H concours de belote par l'ACCA

Mercredi 24 janvier : 14H Concours de belote interclubs de Soleil d'Automne

Samedi 3 février : Loto de l'école de Montpellier de Médillan Samedi 24 février : Repas de l'ACCA de Montpellier de Médillan

Dimanche 11 mars : Repas de la commune

Vendredi 1 juin : Spectacle de danse de l'Association Clin d'œil Samedi 2 juin : Spectacle de danse de l'Association Clin d'œil

Samedi 17 juin : Drôles 2 Mômes Samedi 28 juillet : Fête communale Dimanche 16 décembre : Chants de Noël



L'heure est venue de faire une petite rétrospective du deuxième semestre qui touche à sa fin...

Le 25 juin les enfants de St André et de Montpellier ont participé à l'arrivée de la flamme olympique et les jeux se sont ouverts sur une magnifique iournée ensoleillée durant laquelle parents et enfants ont participé en équipe aux différentes épreuves sportives (kayak, foot. badminton, tir, basket, tir à l'arc...). A l'issue des jeux et pour leur plus grand bonheur, ils sont montés sur le podium pour recevoir leur médaille d'or!

Un beau moment de partage en famille!



L'année scolaire s'est achevée avec une soirée entièrement gratuite et destinée exclusivement aux jeunes collégiens et



lycéens de nos deux villages. Cette fois encore, le bal des ados a remporté un vif succès. Les jeunes ont pu se retrouver entre eux et mettre le feu à la piste de danse jusqu'à minuit.



L'association était présente comme à son habitude à la traditionnelle fête du village de Montpellier le 29 juillet. Différents jeux étaient proposés aux enfants qui étaient de la fête (pêche à la ligne, tir).



Après des vacances bien méritées, l'association est repartie pour une nouvelle année avec des idées plein la tête.

L'AG du 20/10/17 permis de faire un bilan plus que positif sur les événements de l'année passée. C'est avec beaucoup d'entrain que les membres de l'association sont repartis afin d'organiser d'autres distractions pour les fants.

Actuellement, le prochain marché de Noël qui se tiendra le dimanche 3 décembre à Montpellier est en pleine préparation pour pouvoir proposer un bon nombre de stands et des ateliers aux enfants.



Pour tout renseignement et rester en contact :

Droles2momes@yahoo.fr www.facebook.com/drolesdemomes

Tél.: 07.69.23.10.88

Présidente : Mélanie PICOULET

ASSOCIATION CLIN D'OEIL

La soucoupe de l'association Clin d'œil et ses petits martiens sont repartis pour de nouvelles aventures. 92 danseurs ont investi les salles de la commune, gentiment prêtées par la municipalité. C'est dans la joie et la bonne humeur qu'ils vous préparent encore de belles surprises.

Nous remercions encore une fois tous les élus, les bénévoles et les parents pour leurs aides précieuses. Merci à tous les danseurs pour leur implication et leur motivation.

Christian, Marie-France, Michelle, Murielle, Sandrine, Gaëlle et Laetitia.













ASSOCIATION SOLEIL D'AUTOMNE

2017 a été l'année du changement de président pour nous aussi. Michel Torset étant démissionnaire, c'est maintenant Hélène Malon qui dirige notre club. Le bureau s'est enrichi de deux trésoriers adjoints : Danièle Faudou et Jean-Paul Trotin. Nous comptons une cinquantaine de membres.

Nos activités restent les mêmes ; belote et scrabble le mardi, marche et bridge le jeudi, gymnastique le lundi et couture, le lundi aussi mais toutes les deux semaines .

Les manifestations particulières qui rythment les mois sont maintenant bien rodées : repas en commun pour l'assemblée générale, tombola pour le repas de la commune, deux spectacles de music-hall à Royan dont tout le monde revient enchanté en général, deux sorties et le pique-nique de fin juillet..

Au printemps, nous avons passé une journée vers Jonzac avec la visite de la ferme où on cultive de la spiruline, un très bon déjeuner à La Bergerie et un film qui retrace l'histoire des deux jeunes résistants qui firent sauter un important stock d'armes allemand dans les carrières d'Heurtebise pendant la seconde guerre mondiale. Ce fut l'occasion de découvrir le très joli théâtre de Jonzac et le charme de la ville où la guide de l'office du tourisme nous a conduits sur les traces de cet événement.



En juin, nous avons fait une escapade d'une journée à Soulac en partant pique-niquer sous les pins, à pied, en vélo ou par le petit train.

Dans le cadre de notre regroupement avec les clubs de Saint-Simon et de Gémozac, nous avons fait un concours de belote en janvier puis le rallye touristique que nous avons organisé cette année et qui a été suivi d'un déjeuner avec un agneau rôti particulièrement bien réussi préparé par une équipe de Saint-Simon. En septembre, la météo s'est montrée favorable pour la croisière sur la Charente. Pour la fin de l'année, nous avons retenu une cabane sur le marché de Noël qu'organise Drole2mômes afin d'exposer et de vendre nos réalisations de couture et nos gâteaux alsaciens puis nous nous offrons un repas au restaurant sur la plage de Marennes, le club prenant en charge la moitié du prix de ce repas.



Voilà une année encore bien remplie, nous espérons faire aussi bien en 2018. Puisque ce petit aperçu de la vie de notre club est destiné à tous les habitants de la commune, nous répétons que notre ambition est de permettre de se rencontrer et de pratiquer ensemble des jeux ou des activités dans un esprit de bonne camaraderie.

La fédération à laquelle nous sommes affiliés a changé de nom, c'est maintenant « Générations mouvement » pour souligner qu'elle ne s'adresse pas seulement à des ruraux ou à des vieux. Nous accueillerions donc avec joie ceux qui voudraient nous rejoindre et nous souhaitons à tous une très bonne année nouvelle.

La secrétaire, Françoise Marchand

ASSOCIATION SAINT MARTIN

Bonjour à tous les Montpelliérains

Une salle bien chauffée, une belle chorale « LA MANDORLE » sous la direction du chef de chœur Nadine Gabard, un temps clément pour un mois de décembre, des tables bien disposées pour un pot de l'amitié : tout est prêt pour accueillir les 70 spectateurs.

Les choristes ont envahi les lieux : disposés en 3 endroits différents pour nous accueillir, nous étions vite dans l'ambiance de la chorale. Les



chants se sont succédés, et le public était toujours ébloui. Pour le chant final, Nadine Gabard a fait chanter toute la salle pour un canon à 4 voix.

Merci à tous les choristes et à Nadine Gabard d'être venus avec leur talent et leur bonne humeur pour nous enchanter. Merci aux spectateurs venus nous applaudir avec chaleur. Après le concert, chacun a pu boire du vin chaud, du thé, du café, ou des jus de fruits accompagnés de pâtisseries offerts par l'association Saint Martin. Durant ce moment de détente, les conversations fusaient de partout ; ce dimanche a été un jour de joie!

Une quête a été effectuée. La participation était libre, et le bénéfice des dons recueillis a été reversé à la fondation « APPRENTIS D'AUTEUIL ». Issue de l'œuvre sociale de l'abbé Louis Roussel en 1866, elle accompagne aujourd'hui 30.000 jeunes et familles dans l'apprentissage d'un métier. C'est à Auteuil que se trouve la maison mère de cette fondation catholique, qui accompagne des jeunes en difficulté et les aide à apprendre un métier. La fondation Apprentis d'Auteuil fête cette année le 150e anniversaire de son existence, marquée par la figure de deux prêtres audacieux.





Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018. Que celle-ci vous apporte paix, joie et santé!

ACCA Montpellier de Médillan

De la bonne gestion d'un territoire de chasse dépend son avenir, ainsi l'ACCA de Montpellier de Médillan n'a de cesse d'améliorer celui-ci, grâce à une équipe des plus motivée.

Dans la continuité du plan d'aménagement décidé en 2016, une culture à gibier a été créée, composée de choux, radis, navette, millet, sarrasin, sorgho, moha, composition spéciale faune sauvage, ap-

L'acclimatation et la reproduction des faisans et perdrix royales introduits l'an passé avec le plus grand soin ayant été un succès, nous avons de nouveau procédé au lâcher de 50 reproducteurs de faisans ainsi que 50 reproducteurs de perdrix royales.

Afin de protéger ceux-ci, la régulation des prédateurs est poursuivie par la prise, pour la saison dernière, par le piégeage de : 19

renards, 38 corneilles, 18 pies, ainsi que 9 renards lors des battues. L'ACCA interdit de nouveau le tir de la perdrix rouge et limite le lièvre à 1 par chasseur. Nos furets nous ont permis de prendre de nombreux lapins.

Les activités de l'ACCA n'ont pas manqué en 2017 et seront reconduites l'année prochaine.

Nous organisons 2 repas par an, préparés par notre boucher JP REDON. Sympathiques soirées regroupant les gens de la commune et des environs où il est agréable de se retrouver autour d'une paëlla, d'une blanquette ...

2 belottes annuelles pour des après-midi de convivialité.

Et bien sur le traditionnel banquet qui clôture la saison, précédé de sa chasse à courre du renard



Nos compagnons Albert ROUDIER et Michel ALIZON nous ont quittés en 2017, passionnés de chasse, habitués de la cabane, investis dans l'association, ils nous manquent énormément. Ils restent présents grâce aux souvenirs des bons moments passés ensemble. Car chaque instant d'amitié partagée est précieux pour tous les membres de l'ACCA qui vous présentent bien sincèrement leurs meilleurs vœux pour 2018.



ASSOCIATION ARS

L'ARS avait réuni le 26 novembre, 42 participants pour le dernier rallye de l'année 2017, le parcours de 110 kms nous conduisait de l'estuaire à l'océan pour rejoindre St Romain de Benêt, puis le Domaine des Alambics chez Jean- Marc Brillouet, qui nous avait préparé un excellent repas, suivi d'une présentation des alambics et de la distillation depuis plusieurs siècles.

Durant l'année 2017 nous avons organisé 6 rallyes : le 2 avril en Haute Saintonge avec la visite de la ferme Manicot (foie gras), le 20 mai en Charente avec la visite du village de Tusson, en juin sur l'île d'Oléron avec la visite d'un pigeonnier classé monument historique, le 28 juillet à.Montpellier pour la fête communale, rallye le matin avec la visite de la ferme de L'Orée à Thezac (culture bio) suivi d'un repas champêtre à Lorioux, en août, rallye à la Rochelle, visite d'une collection privée de voitures anciennes, fin septembre, rallye en terre d'Aunis avec la visite de l'aisnerie de Dampierre sur Boutonne (sauvegarde de la race du baudet du Poitou) Nous avons aussi exposé nos voitures à la bourse d'échanges de Soulignonne.

Notre assemblée générale aura lieu courant janvier mais la date n'est pas définie.

L'ARS vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année





Frelons asiatiques!

Si vous voyez un nid de frelons asiatiques sur la commune, signalez-le à Luc Poitevin qui se propose de les détruire.



Contact: 05.46.97.04.05

CIRCUITS COURTS EN SAINTONGE ROMANE

Le Pays de Saintonge Romane a la volonté depuis 2003 d'assurer la promotion des producteurs fermiers, de les rendre plus visibles, de leur permettre une plus grande reconnaissance en confortant leur activité existante.

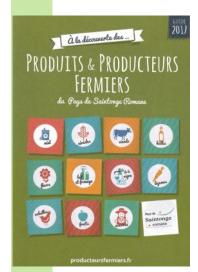
Les producteurs fermiers sont :

- des agriculteurs en activité,
- Des producteurs, transformateurs et vendeurs de leurs produits

Les produits « fermiers » répondent aux critères suivants :

- Ce sont les produits de l'exploitation,
- Lorsque les produits sont transformés, la matière principale provient à 100% de l'exploitation du producteur,
- Le producteur peut y inclure ou non des matières complémentaires provenant exclusivement d'une autre exploitation agricole ou d'une coopérative agricole par achat direct.

Site internet : www.producteursfermiers.fr



A l'échelle de la commune, on peut trouver des produits en circuit court :

- Viande de bœuf chez le Boucher : Jean-Pierre REDON est approvisionné par le GAEC des 3 fermes dont les animaux sont élevés en plein air dans les prairies communales.
- Kiwis produits par Bernard et Christiane BILLOT à Orennes : cueillette sur place en octobre ou en vente sur les marchés
- Pineau des Charentes : Producteur D. JUTTAUD au village de chez Durand
- M PICOULET Jean-Claude, producteur de fruits et légumes.





Les produits locaux peuvent se retrouver sur les marchés du secteur :

Commune de Gémozac (à 15km de Montpellier de médillan) Marché tous les vendredis matins : place de la mairie

Foire mensuelle le 3e vendredi du mois : place du champ de Foire

Commune de Rioux (à 3 km de Montpellier de Médillan) Marché le jeudi matin sous le halles

Commune de Cozes (à 10km)

Marché tous les mercredis matins : sous les halles

Commune de Saintes (à 15km)

Marché les mercredis et samedis matins : place Saint Pierre Marché les mardis et vendredis matins : place du 11 Novembre Marché les jeudis et dimanches matins : avenue Gambetta

Bulletin municipal: directeurs de publication: Thierry GEORGEON et Anne CLAVEL

Conception et réalisation des pages : Anne CLAVEL et Sylvie HAMON Photos couverture : Sous bois aux Brandes et vaches au pré à Lorioux.

ELECTRICITE

Laurent PERREAUD

6 route de Rioux Tél:05.46.91.66.84 Portable: 06.07.79.60.34

MEIG—Ludovic MACHEFERT

3 impasse de la Fontaine Tél: 05.46.74.67.61 Portable: 06.75.60.65.02

MACONNERIE-RENOVATION COUVERTURE **CARRELAGE**

EURL JACAUD

9 rue du Moulin des Joguets

Tél: 05.46.98.41.27—Portable: 06.87.79.56.89

PERON Christophe

30 rue d'Orennes—Tél : 06.84.37.88.67

PLAQUISTES – JOINTEURS

SARL PARIS

11bis route de Rétaud

Tél: 05.46.91.39.67—xavierparis@orange.fr

Philippe RABALLAND

38 route de st André

Tél: 05.46.91.65.63—Portable: 06.16.46.07.54

MENUISERIE-CHARPENTE

MCCE—RENARD Jean-Michel

100 route de Meursac Tél: 05.46.90.29.96

B.S.M.- BILLOT Stéphane

Tél: 06.87.39.65.89



COUTY Jean-Luc

Jorignac—RIOUX Tél: 05.46.90.02.19 www.couty.fr

AURORE COIFFURE ESTHETIQUE

6 route de Meursac Tél: 05.46.91.34.44



PLOMBERIE—SANITAIRE-CHAUFFAGE

AB CHAUFFAGE **ERCHOFF Samuel**

Tél: 05.46.91.56.31



MULTI-SERVICES CG

(Entretien maison et jardin, préparation repas, repassage, courses...)

Cathy GUERGUICHON

1 rue des Vignes—Tél : 05.46.90.07.92

Port: 06.89.99.93.05



VRAIVRAI FILMS

Florent COULON

Producteur de films 26 rue du Fief d'Orennes

Tél: 05.46.91.71.69 Portable: 06.99.93.20.17



TRAVAUX PUBLICS

E.TA.T.P. PICOULET Michel

22 rue d'Orennes Tél: 05.46.90.09.46

Email: etatp.picoulet@wanadoo.fr

GARAGE AUTOMOBILE

POITEVIN Luc

8 route de Saintes Tél: 05.46.97.04.05

mail: garage.poitevin@orange.fr

CGF CONSULTING

Conseil en comptabilité et Gestion financière

Benoît BOUCHET

Portable: 06.83.20.29.10 cgfconsulting@orange.fr

ASSISTANTES MATERNNELLES AGREES

Madame CARILLO Josette

12 rue des Lièvres Tél : 05.46.90.08.78

Madame ERCHOFF Véronique

3 rue des tonnelles Tél : 05.46.74.17.70

ENTREPRISES TRAVAUX AGRICOLES

SARL LAINE JMC

15 route de Saintes—Tél: 05.46.91.92.07

SARL BITEAU/M. RAISON Régis

Tél: 06.09.96.67.56 (Raison) Tél: 06.08.30.45.67 (Biteau)

SNC GEORGEON

9 rue de Brandet - Tél: 06.74.30.61.37

BOUCHERIE-CHARCUTERIE Dépôt de pain—épicerie

REDON Jean-Pierre

8 route de Meursac-Tél: 05.46.96.74.35

ENTRETIEN ESPACES VERTS

TAPON Francis

9 rue du Moulin de Goujon Tél : 05.46.91.41.71

BILLOT Christiane Productrice de KIWIS

5 rue d'Orennes Tél : 06.64.15.97.94 Tél : 06.64.16.30.26



COGNAC—PINEAU DES CHARENTES

M JUTTAUD D.

1 Chemin Durand - Tél: 05.46.91.66.01

Gîtes et chambres d'hôtes

Mme JACAUD Annick (Gîte)

12 rue des Joguets—Tél : 05.46.91.61.32 Gîte de France N°17-G72101

LE CLOS DE MEDILLAN (Gîtes)

19 Rue du Petit Loron—tél : 06.89.41.25.22 http://www.leclosdemedillan.fr/contact@leclosdemedillan.fr

M et Mme Isabelle et Pascal—MA CAGOUILLE (Gîtes et chambres d'hôtes)

66 Route de Meursac—tél : 05.46.98.41.24 http://www.chambre-hotes-charente-maritime.com/

M et Mme GUILLAUMET (Gîte)

Chez Freuchet—Tél: 06.86.72.73.99

http://gitechezfreuchet.free.fr/mail:gitechezfreuchet@free.fr

M et Mme VIOLEAU Ludovic (Gîte)

26 rue de l'église Tél : 05.46.95.27.32

mail: famillevioleau@orange.fr

M DAUGIERAS Jean-Pierre (Chambres d'hôtes)

12 rue de la Coudrée

Tél: 05.46.90.91.40 port: 06.31.60.95.28

Mme CLAVEL Anne (Gîte)

33 route de Roiux Tél : 05.46.91.35.91

Mme PUYRAVAUD Chantal (Gîte)

Route de Thaims Tél : 05.46.50.63.63

Madame Katherine BERRYMAN (Gîte) https://leschapelles.com/

Village des Chapelles

VETOCHATS

Services vétérinaires à domicile dédiés aux chats

Tél: 06 52 24 05 61 http://www.vetochats.net/

contact@vetochats.net

La fête communale, samedi 29 juillet 2017

